

Participer, c'est aussi se dépasser.

Atelier sur l'accord des participes passés

Café

Centre d'aide en français écrit

Qu'est-ce qu'un participe passé?

Le participe passé est un mode verbal qui tend à prendre les caractéristiques de l'adjectif : **il peut s'accorder** en genre et nombre dans certaines circonstances. Il faut noter que, comme l'infinitif, le participe est un mode impersonnel : il n'admet pas de distinction de personne grammaticale, c'est-à-dire qu'il **ne se conjugue pas**.

Dans les temps composés, le participe passé apporte le sens lexical et il est accompagné d'un auxiliaire, généralement les verbes avoir ou être : j'ai mangé.

Les participes passés se terminent tous par l'une des lettres qui forment le mot S-I-T-U-É (ou É-T-U-I-S) lorsqu'ils ne sont pas accordés. Pour trouver la finale des participes passés, il faut penser à leur forme féminine.

Le 1er groupe (finale en -er) se termine en « é ».

Le 2e groupe (finale en -ir) se termine en « i ».

Le 3e groupe (finale en -re, -ir, -oir) se termine en « t », en « s », en « u » ou en « i ».

Les participes passés employés seuls

Sans auxiliaire, le participe passé s'accorde comme un adjectif : en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie.

*Les denrées **recueillies** aideront les victimes à survivre.*

Attention

Les expressions *suivantes* provoquent quelques débats chez les grammairiens. Toutefois, la plupart s'entendent pour que ces participes demeurent invariables quand ils précèdent le nom ou le pronom auquel ils se rapportent.

attendu	étant donné	supposé
ci-annexé	excepté	vu
ci-inclus	non compris	y compris
ci-joint		

***Ci-inclus** la documentation dont vous avez fait la demande.*

*Cette facture présente la valeur des services demandés, taxes non **comprises**.*

Les P.P. employés avec l’auxiliaire « être »

Employé avec l’auxiliaire « être », le participe passé s’accorde en genre et en nombre avec le nom dont il est attribut (avec le sujet du verbe).

*Les portes **sont closes**, nul ne sortira avant qu’un nouveau roi soit nommé.*

Les verbes d’état

Les participes passés employés avec un verbe d’état en guise d’auxiliaire suivent la même règle que ceux employés avec l’auxiliaire « être ».

*Notre situation **semble désespérée**.*

Verbes d’état

Apparence :

apparaître comme

avoir l’air

être réputé

être pris pour

être considéré comme

être tenu pour

paraître

passer pour

s’avérer

sembler

se montrer

se trouver

Désignation :

être fait

être élu

être créé

être choisi pour

être désigné pour

être proclamé

Appellation :

être appelé

être dit

être traité de

s’appeler

se nommer

État :

devenir

redevenir

se faire

tomber

retomber

Continuité :

demeurer

rester

Les verbes les plus couramment utilisés sont soulignés.

Les P.P. employés avec l'auxiliaire « avoir »

Employé avec l'auxiliaire « avoir », le participe passé s'accorde avec son complément direct (CD) seulement si celui-ci est placé avant le verbe. En l'absence de CD, le participe passé demeure invariable.

Pour trouver le CD, il suffit de poser la question **qui?** ou **quoi?** après le verbe.

Les assiettes que j'ai rangées ont appartenu à ma grand-mère.

J'ai rangé **quoi?**

que (remplace assiette)

Les assiettes ont appartenu quoi?

Pas de réponse, il faudrait plutôt demander **à qui**, ce qui donne un complément indirect.

Sujet	Verbe	Complément direct	Accord
j'	ranger	que (remplace les assiettes)	rangées
Les assiettes	appartenir	-----	appartenu

Les verbes de mesure, de prix ou de temps

Les verbes coûter, courir, dormir, marcher, mesurer, peser, régner, reposer, valoir, vivre... sont souvent employés avec un sens intransitif (sans complément direct ni indirect du verbe). Dans pareille situation ils sont accompagnés d'un complément circonstanciel et demeurent invariables.

Les quatre millions que cette maison m'a coûté.

Cette maison a coûté **combien?** Quatre millions.

Ces verbes peuvent aussi être employés au sens transitif, ils sont alors accompagnés d'un complément direct et doivent être accordés si le complément est placé avant le verbe.

Les sacrifices que ton bonheur m'a coûtés.

Ton bonheur m'a coûté **quoi?** que, qui remplace sacrifices.

Les P.P. suivis d'un infinitif

Suivi d'un infinitif, le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » s'accorde en genre et en nombre avec le CD **si** celui-ci est placé avant le verbe **et** qu'il est le sujet du verbe à l'infinitif.

Les enfants que j'ai vus patiner sont allés se réchauffer.

J'ai vu qui? Les enfants.

Qui est-ce qui patine? Les enfants.

Le CD est *que*, il remplace enfants. Et comme ce sont les enfants qui patinent, le participe s'accorde.

Attention

Les verbes **faire** et **laisser**, lorsqu'ils sont employés avec l'auxiliaire « avoir » et qu'ils sont suivis d'un infinitif, demeurent invariable

« En » et « l' » comme complément direct

Un participe passé qui a pour complément d'objet direct le pronom **en** ou **l'** demeure **invariable**. Pour que cette règle s'applique, le pronom **l'** doit remplacer une proposition (forme neutre). Par contre, s'il remplace une personne, un objet ou un concept clairement défini, la règle de l'accord des participes passés s'applique.

*J'ai acheté des couches et j'**en ai rangé** dans l'armoire.*

J'ai rangé quoi? En, mis pour « une partie des couches »

*Passer ma vie sans vous, je ne **l'ai pas cru** possible.*

J'ai cru quoi? l', mis pour « Passer ma vie sans vous »

MAIS, *Cette fille, je **l'ai aimée** comme un fou.*

J'ai aimé qui? L', mis pour « cette fille »

Les P.P. des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se construisent avec un pronom personnel (me, te, se, nous, vous) de la même personne que le sujet du verbe. Même si les participes passés de ces verbes sont utilisés avec l'auxiliaire « être », on les accorde comme s'ils étaient employés avec « avoir ».

Avec un CD

On accorde le participe avec le CD s'il précède le verbe.

*Les blessures qu'ils se **sont infligées** ont lui à leur progression.*

Ils ont infligé quoi? qu', mis pour blessures

Sans CD

S'il n'y a pas d'autre CD, on accorde le participe avec le pronom personnel réfléchi même si ça ne fait pas réellement de sens SAUF si celui-ci est manifestement un complément indirect (CI).

Les oiseaux se sont envolés.

Les oiseaux ont envolé qui? se : CD ± vide de sens

Ces dames se sont rapidement déplu.

Ces dames ont déplu quoi? Aucune réponse.

Les verbes impersonnels

Le participe passé des verbes impersonnels est **invariable**.

Avec tous les flocons qu'il a neigé cet hiver, les toits sont mis à rude épreuve.

Les verbes impersonnels

Certains verbes sont toujours impersonnels (il faut, il appert, il pleut, il neige, il tonne, il grêle, il vente) alors que certains verbes ne le sont qu'occasionnellement (il y a..., il semble que..., il fait beau..., il apparaît que... il vaut mieux..., il convient de..., il arrive que..., il se trouve que..., il s'agit de...).

Les temps surcomposés

Enfin, lorsqu'un participe passé est accompagné d'un auxiliaire qui fait lui-même partie d'un temps composé (auxiliaire + participe), il est recommandé d'accorder seulement le dernier participe selon les règles habituelles.

Ces informations, je les ai eu apprises un peu trop tard.